

# La Leucose bovine enzootique

*Maladie virale et tumorale des bovins, peu contagieuse et n'entraînant que peu de pertes, la Leucose Bovine fait l'objet d'une prophylaxie depuis 1991. Des cas ont été détectés en 2014 sans signe clinique mais uniquement avec des réactions sérologiques. La France métropolitaine reste aujourd'hui officiellement indemne de cette maladie au niveau européen depuis 1999 avec une incidence inférieure à 0.01%. Ce contexte favorable fait que cette maladie anciennement réglementée comme la Brucellose ou la Tuberculose est classée en CDE selon la LSA, comme l'IBR ou la BVD.*

## Les bases réglementaires

- Depuis le dépistage de 2007/2008 :

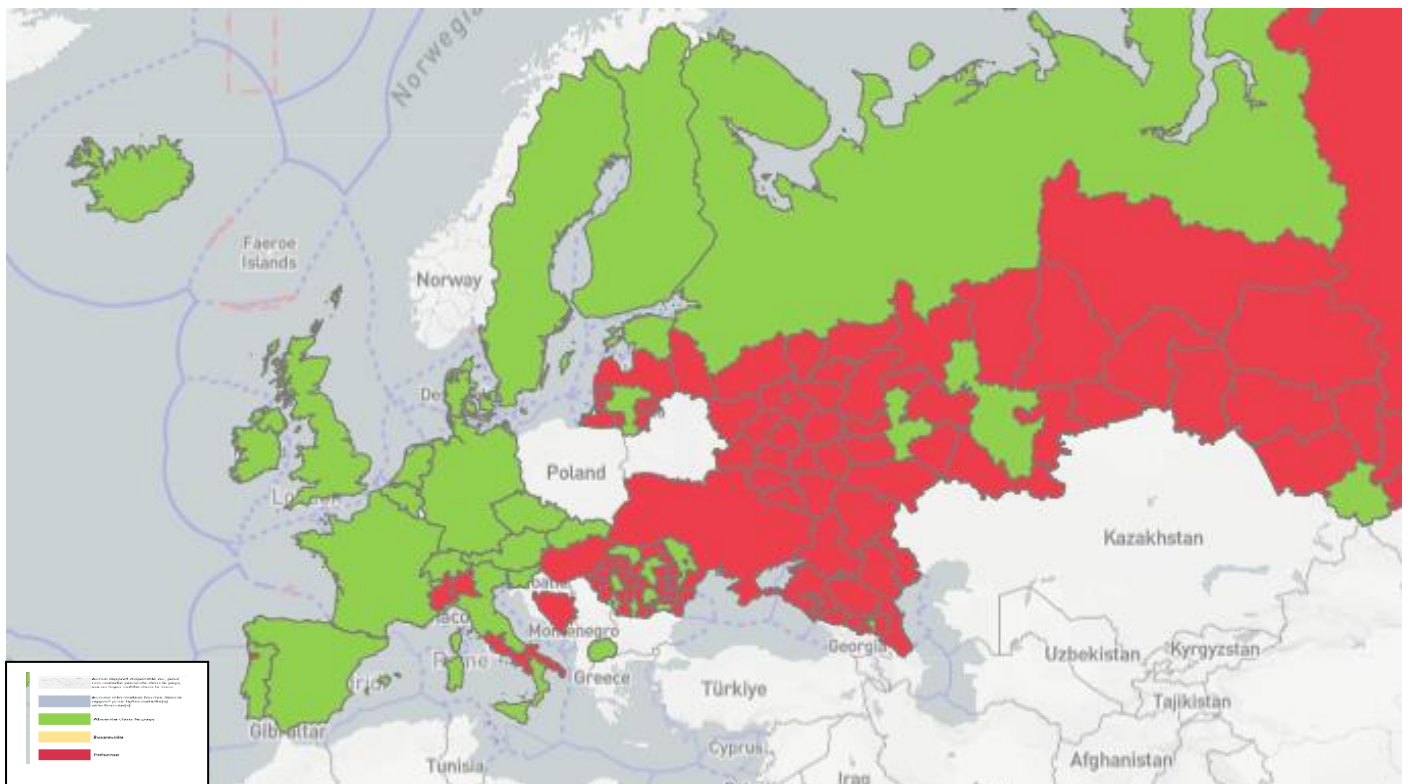
- En élevage allaitant :

Sérologie tous les 5 ans sur 20% des bovins de plus de 2 ans

- En élevage laitier

Analyse sur lait de tank tous les 5 ans

## La situation épidémiologique en Europe et en France



La situation Européenne est très favorable avec la majorité des pays européens considérés comme officiellement indemnes malgré la subsistance de zones avec quelques foyers en Italie par exemple.

Les deux derniers cas en France dataient de juin 2015 ; ils avaient été dépistés sur le lait et correspondaient à des formes latentes de la maladie.

# La Leucose bovine enzootique

## La situation en Corrèze

### Communes dépistées en Corrèze sur la campagne 2021-2022

AFFIEUX	ESPARTIGNAC	MANSAC
ALTILLAC	EYBURIE	MAUSSAC
BENAYES	FAVARS	MERCOEUR
BEYSSENAC	GIMEL-LES-CASCADES	MEYMAC
CHAMBOULIVE	HAUTEFAGE	MILLEVACHES
CHAMPAGNAC-LA-PRUNE	LA CHAPELLE-AUX-BROCS	NEUVIC
CHASTEAUX	LAFAGE-SUR-SOMBRE	ORGNAC-SUR-VEZERE
CHIRAC-BELLEVUE	LAGRAULIERE	PALISSE
COMBRESSOL	LAPLEAU	PIERREFITTE
CORNIL	LE LONZAC	RILHAC-TREIGNAC
CUREMONTE	LIGNEYRAC	ROCHE-LE-PEYROUX
DARNETS	LUBERSAC	SAINT-BAZILE-DE-MEYSSAC



*Ganglions hypertrophiés sur une vache atteinte de Leucose Bovine Enzootique*

Sur les 508 interventions programmées sur la campagne 2021-2022, 469 ont été réalisées, dont 443 en atelier allaitant et 26 en atelier laitier. Aucune réaction atypique n'a été enregistrée en 2022. Cette maladie semble aujourd'hui éradiquée en France.